

REUNION DU 22 MARS 2012

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: M.BARBE. L.NOLET. X.RATTE. C.FANTIN. B.DI BLAS. F.TURCIN. M.BONNET. R.SEGAULT. T.CORBERON. D.LOROT. O.SAVARY. C.DESPLAT. P.SODOYER.

Absent excusé: JP.DURUP.

Secrétaire de séance: X.RATTE.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Il est présenté le compte administratif de l'exercice 2011 qui s'élève pour la section de fonctionnement à la somme de 466 279.65€ en dépenses et à la somme de 800 457.43€ en recettes, soit un excédent de 334 177.78€, et pour la section d'investissement à la somme de 512 961.11€ en dépenses et à la somme de 393 551.45€ en recettes, soit un résultat négatif de 119 409.66€. D'où un résultat général excédentaire de 214 768.12€.

G.ARNOUITS quitte la salle.

Olivier SAVARY fait voter le compte administratif pour l'exercice 2011. Il est voté, à l'unanimité, des présents, soit 13 voix pour (en annexe).

Compte de gestion du percepteur - ce document est identique à notre compte administratif.

BUDGET PRIMITIF 2012

Il est soumis le budget primitif établi par la commission des finances qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 883 873.83€, et, en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de 644 409.66€.

G.ARNOUITS fait voter le budget primitif. Il est voté, à l'unanimité, soit 14 voix pour.

Taux des 4 taxes

Les taux des taxes restent inchangés, à savoir :

Taxe d'habitation : 17.83%

Foncier bâti : 15%

Foncier non bâti : 25.59%

Cotisation Foncière des Entreprises : 20.48%

Le produit des 4 taxes serait de 330 993€. Toutefois, avec les allocations et compensations diverses et le prélèvement pour le GIR, le produit sera de 323 078€.

QUESTIONS DIVERSES

COMPLEXE SPORTIF «JULIEN BERSEGOL»

Abrî

La commission des bâtiments, suite à la décision de construire un « chalet » (24m² fermé et un auvent de 24m²) sur la plate-forme en béton entre les courts de tennis et le terrain de pétanque vous propose les travaux suivants: construction d'un abri béton, aspect bois; cloisons intérieur; électricité; sanitaires en céramique

B.DI BLAS propose que des « rondino » soient mis vers le terrain de tennis afin d'interdire l'accès des véhicules.

Terrain de pétanque

La commission des bâtiments vous propose de profiter des travaux en cours au point J afin de mettre l'éclairage au terrain de pétanque. Cet éclairage pourrait être programmé avec l'éclairage public.

Il est passé au vote: 7 pour l'éclairage, 3 contre et 4 abstentions.

ECOLE MATERNELLE

Escalier

La commission des bâtiments vous propose la réfection de l'escalier de l'école maternelle.

Il est demandé aux commissions de la voirie et des bâtiments de faire l'inventaire des rues et des bâtiments, par rapport à l'accessibilité pour les handicapés.

Archives

Le personnel de la CCVS a commencé à aménager ce local au fond de la salle du conseil.

ASSOCIATION FONCIERE

Le Préfet ayant supprimé l'association foncière, son patrimoine doit être incorporé à celui de la commune ainsi que ses avoirs financiers.

Les conseillers municipaux acceptent cette rétrocession.

SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers souhaiteraient faire l'acquisition d'un aspirateur à eau, de matériel de sécurité et auraient besoin de quelques vêtements (rangers, pantalon, etc...).

Les sapeurs-pompiers informent les élus qu'ils partiront tous en formation une semaine pour le secours à personne.

Gérard ARNOUITS les félicite pour cette initiative qui une fois de plus prouve le dévouement dont ils font preuve pour le bien-être de la population.

INFORMATIONS DIVERSES

Syndicat d'électrification - le compte-rendu de la réunion du 27 janvier est remis aux élus.

Urbanisme - les élus sont informés que certains formulaires ont changé depuis le 1^{er} mars 2012.

Circulation - un comptage de véhicules ainsi que leur vitesse a été effectué sur notre commune et il est constaté que pour un trafic jour, d'environ 1 000 véhicules, la vitesse moyenne est de 53km/heure.

Voirie - Des travaux devant être réalisés sur un passage à niveau, la RN 77 sera déviée par notre commune du 1^{er} au 13 juillet prochain.

Malí - La Préfecture nous informe que la situation au Malí se dégradant, il convient d'éviter de se rendre dans ce pays.

Signod Girod - La visite trimestrielle a été faite et aucune dégradation n'a été constatée sur les panneaux.

Questions des élus

- P.SODOYER - le chemin de la plage est difficile d'accès.

Le souci est que le chemin communal s'arrête au niveau de la propriété SAVARY et qu'il est inondé tous les ans

- R.SEGAULT - souhaiterait que la haie du talus sur la rue des Vignes soit coupée.

- M.BARBE - voirie - cette année seront refaits en priorité, les trottoirs rue Auxerroise.

Des gravillons sont à enlever à l'angle du chemin des Hâtes et de la rue des Coteaux Fleuris.

Voir pour mettre des panneaux « 50 » sur la rue des Coteaux Fleuris et la rue du Stade.

Séance levée à 23h 30mn.